

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 031-2017
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.100

Déposée le: 17.02.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Gnägi (Jens, PBD) (porte-parole)
Schenk-Anderegg (Schüpfen, PBD)
Etter (Treiten, PBD)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 23.03.2017

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –



Centre hospitalier Bienne SA: à quand les travaux de rénovation?

Le 21 novembre 2011, le Grand Conseil a approuvé par 115 voix contre zéro et neuf abstentions, un crédit de 84,7 millions de francs en vue de la rénovation du Centre hospitalier Bienne SA. Plus de cinq années se sont écoulées et le chantier n'est toujours pas terminé. Pourtant, à l'époque déjà, le Conseil-exécutif avait reconnu qu'il était urgent d'intervenir. Dans le rapport du Conseil-exécutif sur cette affaire, il avait même été déclaré que *la valeur du bâtiment risquait de s'effondrer* et que *certaines parties du bâtiment ne correspondaient plus aux exigences actuelles*.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment expliquer cet énorme retard ?
2. Quelles circonstances ont empêché jusque-là le lancement des travaux de rénovation ?
3. Quel est le calendrier des travaux de rénovation ?
4. Que pense-t-il faire pour que les travaux de rénovation qui s'imposent puissent rapidement être réalisés ?

Motivation de l'urgence : Il est désormais urgent d'attaquer les travaux de rénovation, c'est pourquoi le Conseil-exécutif doit prendre position rapidement.